

Type de Formation:

D.U

Intitulé de la formation:

REEDUCATION DES TROUBLES DE L'EQUILIBRATION POSTURALE.

• **OBJECTIFS :**

- Acquérir les connaissances anatomiques et physiologiques nécessaires pour connaître les troubles de l'équilibration posturale et ses méthodes d'exploration,
- Connaître les méthodes modernes d'exploration de la pathologie de l'équilibration posturale, leurs indications et leurs limites,
- Connaître les fondamentaux de la compensation suite à un déficit vestibulaire, connaître les rééducations en cas de déficit vestibulaire,
- Connaître les fondamentaux de l'atteinte cérébelleuse, extrapyramidale, proprioceptive dans l'équilibration posturale, les rééducations possibles,
- Connaître les spécificités des troubles d'équilibration chez le sujet âgé,
- Savoir poser les indications de rééducation et établir un programme de rééducation ; bilan diagnostic, formulation des objectifs et des moyens, résultats attendus. Connaître les autres possibilités thérapeutiques,
- Connaître les particularités des troubles migraineux, cervicaux, neurocomportementaux dans les troubles de l'équilibration posturale.

• **DUREE :**

Le Diplôme d'Université est organisé une fois par année universitaire, courant octobre. Il a lieu dans le service ORL et Chirurgie Cervico-faciale du CHU de Reims, ainsi qu'au Centre d'Evaluation et de Rééducation des Vertiges, des troubles d'Equilibration et de la Marche (CERVEM) du groupe Courlancy.

L'enseignement est dispensé au cours d'une semaine pleine et comporte un volet théorique et un volet pratique.

L'enseignement **théorique** est dispensé au cours d'une semaine pleine, soit au total 40 heures d'enseignement théorique et 4 heures d'enseignement pratique.

L'enseignement **pratique** s'effectue au cours d'un stage de 3 jours (au total 24 heures) au CERVEM

• **NOMBRE DE PLACES :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée: 8

Date de mise à jour, nom du responsable ayant rédigé la fiche : Pr Marc LABROUSSE, le 20/03/2018

Nombre maximum d'inscrits: 20

• **DROITS A PAYER :**

- **Internes** : 200.00 € (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)

- **Médecins** : 400.00€ (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)

- **Professionnels de santé pris en charge par une institution** : 800.00 € (droits fixes) + *** 243.00€ (frais de scolarité)

ENSEIGNANT RESPONSABLE :

- Pr Marc LABROUSSE - Service ORL et CCF - CHU Robert Debré - 51092 Reims Cedex / 03 26 78 37 81 / mlabrousse@chu-reims.fr

• **PUBLIC CONCERNE :**

Internes inscrits au DES de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR), d'Oto-Rhino-Laryngologie (ORL), de neurologie, docteurs en Médecine spécialistes en MPR, ORL, neurologie, kinésithérapeutes.

- Ne peuvent s'inscrire que les candidats qui ont validés précédemment l'enseignement du cours du D.U. « Prise en charge clinique, paraclinique et thérapeutique des vertiges » dispensé au sein de l'URCA.

• **COURS ET PROGRAMME :**

1ère journée : la posture et l'équilibration posturale

2ème journée : le labyrinthe dans l'équilibration.

3ème journée : la neurologie dans l'équilibration.

4ème journée : la rééducation vestibulaire et proprioceptive.

5ème journée : la rééducation neurologique - autres pathologies.

• **MODE D'EVALUATION :**

Il se fera en deux temps :

- une évaluation **écrite** à la fin de l'enseignement théorique et comportant un examen écrit, 60 minutes de rédaction, sur un sujet développé au cours de l'enseignement et/ou sur l'analyse de cas cliniques. Cet examen est noté sur 10 points,

- une évaluation **orale**, au décours des trois jours de stage par la mise en pratique des acquis. Elle est notée sur 10 points.

Les 2 notes sont ajoutées et sont déclarés admis les étudiants ayant obtenu un total d'au moins 10 points.